

**REUNION DES MEMBRES FRANCAIS DU RESEAU JUDICIAIRE EUROPEEN EN MATIERE
CIVILE ET COMMERCIALE**

Paris 30 septembre 2021

Cour de cassation - 5 quai de l'horloge 75001

La journée se déroulera autour de quatre tables rondes axées sur l'interprétation des règles et instruments européens à la lumière des récents arrêts de la cour de cassation et de la CJUE (2020-2021)

8h15 – 9h **Accueil** (dès 8h15 en raison des contrôles provoqués par le procès des attentats du 13 novembre)

9h10 **Discours d'ouverture**

- Chantal Arens, Première présidente de la Cour de cassation
- Jean-François de Montgolfier, Directeur des affaires civiles et du sceau, Ministère de la justice
- François Molinié, Président de l'Ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation
- Marie Vautravers, Secrétaire du RJECC, DG JUST, Commission européenne

9h30 -10h40 **Le dialogue entre les juges français et la CJUE à travers le mécanisme des questions préjudicielles.**
La présentation du mécanisme des questions préjudicielles à la CJUE pour l'interprétation du droit de l'UE.

- Agnès Daniel, magistrat, agent du gouvernement devant la CJUE, Ministère de l'Europe et des affaires étrangères
- Xavier Serrier, conseiller référendaire, première chambre civile, Cour de cassation
- Florence Merloz, conseillère référendaire, chargée de mission, Secrétariat général de la première présidence, Cour de cassation
- Inès Cherichi, conseillère référendaire, Service de documentation, des études et du rapport, Cour de cassation
- Alice Meier-Bourdeau, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, Meier-Bourdeau Lécuyer et associés

10h50- 12h **La CJUE gardienne du respect des règles européennes en matière de protection des données.**

Une Cour qui s'oppose aux réglementations nationales non conformes en matière de protection des données : l'enjeu de la mise en conformité au niveau national.

- Aurélie Merquiol, directrice, Protection des données, Groupe ADSN (Activités et Développement au Service du Notariat)
- Jean-Luc Sauron, conseiller d'État, délégué au droit européen
- Jérôme Deroulez, avocat, DEROULEZ AVOCATS

- 12h- 13h30 **Cocktail-déjeunatoire dans la grande bibliothèque de l'Ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation.**
- 13h30- 14h30 **L'interprétation par la CJUE et l'application nationale des règles de conflits de juridiction: Règlements Bruxelles I et Bruxelles I (refonte).**
Des récentes décisions qui viennent faciliter l'application par les praticiens des règles de conflits de juridiction.
- Dominique Foussard, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, SCP Foussard - Froger
 - Fabienne Jault-Seseke, professeur à l'Université de Versailles Saint-Quentin (Paris Saclay)
 - Vincent Vigneau, conseiller, première chambre civile, Cour de cassation
 - Roy Spitz, avocat, Cabinet Avocats Spitz
- 14h30 – 15h30 **L'influence du droit européen sur la protection des consommateurs.**
Des textes européens qui instaurent une protection accrue des consommateurs: une tendance confirmée par la jurisprudence récente de la CJUE et son incidence sur le droit interne.
- Sylvain Dorol, huissier de justice associé, VENEZIA & Associés
 - Elodie Valette, avocat au Barreau de Paris, White & Case LLP
 - Stéphanie Robin-Raschel, conseillère référendaire, première chambre civile, Cour de cassation
- 15h30 - 15h40 **Mot de clôture de Catherine Rumeau, point de contact du RJEC**



Ce projet a été cofinancé par le
Programme Justice (2014-2020)
de la Commission européenne